

*L'ajournement*

J'affirme de nouveau que notre gouvernement s'oppose catégoriquement à l'usage de la drogue dans les sports. A cette fin, nous demandons à chaque fédération sportive nationale de prendre les moyens d'empêcher tout usage de drogues interdites, de suspendre tout athlète qui fait usage de ces drogues, en a en sa possession ou a fait l'objet d'une condamnation pour ces raisons au Canada ou à l'étranger. Comme nous ne pouvons agir isolément nous allons demander la collaboration des autres pays pour régler ce grave problème. Voilà pourquoi, je

communiquerai avec mes homologues à l'étranger pour tenter d'abolir l'usage des drogues dans le sport amateur non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

[Français]

**Le président suppléant (M. Paproski):** La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 28.)

---